



ECHT SCHWEIZERISCH. 100% MEIN GESCHMACK.
AUTHENTIQUEMENT SUISSE. 100% MON GOÛT.

Association suisse des AOP-IGP : poursuite de la croissance des ventes et de la notoriété des spécialités protégées par une AOP ou une IGP

A l'occasion de son assemblée générale, l'Association suisse des AOP-IGP a relevé que les filières membres ont poursuivi leur croissance, avec une augmentation de la production de 3,3% par rapport à l'année précédente. La notoriété et la crédibilité des deux signes de qualité AOP et IGP ont également à nouveau progressé. L'AG a en outre salué l'enregistrement des deux premières AOP carnées que sont le *Jambon de la Borne* et le *Boutefas*.

En 2021, la grande majorité des filières ont vu leur production augmenter, à l'exception de certaines liées à la mauvaise météo telle la *St. Galler Bratwurst IGP* ou aux contraintes dues à la pandémie, surtout dans les régions touristiques comme les *spécialités appenzelloises IGP*. Il est à souligner que cette progression générale des ventes s'est faite tout en maintenant les prix, voire malgré l'augmentation du prix de vente, comme par ex. dans la filière du *Gruyère AOP*.

L'Association a eu le plaisir de saluer deux nouveaux enregistrements au cours de l'année avec le *Jambon de la Borne* et le *Boutefas*, premières AOP carnées de Suisse. Le nombre total d'AOP et IGP suisses se monte désormais à 41, dont 37 sont membres de l'Association.

Le président *Benedikt Würth* a relevé que la stratégie de valeur ajoutée AOP-IGP, qui a été validée l'année dernière, visait les 6 objectifs suivants, qu'il s'agira de mettre en œuvre ces prochaines années :

- Se démarquer de la concurrence par la qualité et l'origine,
- Renforcer les aspects de durabilité,
- Développer les innovations au niveau de la commercialisation,
- Mettre en valeur les produits AOP-IGP aussi comme biens culturels,
- Renforcer les contrôles sur le marché indigène (prioritairement le commerce intermédiaire),
- Renforcer la protection des AOP-IGP au niveau international.

Le directeur *Alain Farine* a relevé que l'année écoulée avait été à nouveau placée sous le signe de la pandémie et qu'une partie des budgets libérés par l'annulation des manifestations publiques lors du premier semestre avait été transférée vers d'autres supports de communication, notamment les publi-reportages et les réseaux sociaux. La campagne promotionnelle a permis de renforcer la notoriété des deux signes de qualité qui se montent désormais à 66% pour l'AOP (+5 points par rapport à 2021) et à 43% pour l'IGP (+4 points). Ces progressions font suite à celles de 2020 par rapport à 2019.

Informations sur les AOP-IGP : www.aop-igp.ch, www.facebook.com/aopigp
www.instagram.ch/aopigp

Contacts :

Alain Farine, directeur - alain.farine@aop-igp.ch

Benedikt Würth, président – benedikt.wuerth@parl.ch

Association suisse des AOP-IGP, Belpstrasse 26, 3007 Berne
tél. 031 381 49 53 ou 076 355 98 53, info@aop-igp.ch



ECHT SCHWEIZERISCH. 100% MEIN GESCHMACK.
AUTHENTIQUEMENT SUISSE. 100% MON GOÛT.

Définition des AOP-IGP

Les Appellations d'origine protégées (AOP) et les Indications géographiques protégées (IGP) sont des spécialités suisses de qualité qui présentent un fort lien avec leur région d'origine et qui sont élaborées depuis des générations avec passion par des fromagers, bouchers, boulangers ou encore distillateurs. Dans le cas des AOP, toutes les étapes de production, de la matière première à l'élaboration du produit fini, ont lieu dans la région définie. En ce qui concerne les IGP, une étape au moins de ce processus doit être effectuée dans la zone d'origine.

AOP – Spécialités avec garantie d'origine

Aujourd'hui, 25 produits suisses sont inscrits comme AOP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Abricotine AOP, Berner Alpkäse AOP et Berner Hobelkäse AOP, Bloder-Sauerkäse AOP, Boutefas AOP, Cardon épineux genevois AOP, Cuchaule AOP, Damassine AOP, Eau-de-vie de poire du Valais AOP, Emmentaler AOP, Formaggio d'Alpe Ticinese AOP, Glarner Alpkäse AOP, Gruyère AOP, Huile de noix vaudoise AOP, Jambon de la Borne AOP, L'Etivaz AOP, Munder Safran AOP, Pain de seigle valaisan AOP, Poire à Botzi AOP, Raclette du Valais AOP, Rheintaler Ribelmals AOP, Sbrinz AOP, Tête de Moine AOP, Vacherin Fribourgeois AOP, Vacherin Mont-d'Or AOP, Zuger Kirsch et Rigi Kirsch AOP.

IGP – Spécialités de tradition

Seize spécialités suisses sont inscrites aujourd'hui comme IGP dans le registre fédéral des AOP-IGP : Appenzeller Mostbröckli IGP, Appenzeller Pantli IGP, Appenzeller Siedwurst IGP, Berner Zungenwurst IGP, Bündnerfleisch IGP, Glarner Kalberwurst IGP, Jambon cru du Valais IGP, Lard sec du Valais IGP, Longeole IGP, Saucisse d'Ajoie IGP, Saucisse aux choux vaudoise IGP, Saucisson neuchâtelois IGP / Saucisse neuchâteloise IGP, Saucisson vaudois IGP, St. Galler Kalbsbratwurst IGP, Viande séchée du Valais IGP, Zuger Kirschtorte IGP.